

Société

Projet de loi no 73 adopté à l'unanimité - Une meilleure protection pour les personnes victimes, notamment en cas de partage d'images intimes sans consentement



Le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Simon Jolin-Barrette, annonce l'adoption à l'unanimité du projet de loi n° 73, *Loi visant à contrer le partage sans consentement d'images intimes et à améliorer la protection et le soutien en matière civile des personnes victimes de violence*.

La loi, nouvellement adoptée, permettra de mieux protéger et accompagner les personnes victimes. Elle se décline en trois mesures phares :

- Une meilleure protection des personnes victimes en cas de partage d'images intimes sans consentement

Désormais, une personne pourra bénéficier d'un processus simple pour empêcher ou faire cesser rapidement le partage sans consentement d'une image intime. En cas de non-respect d'une ordonnance visant le retrait d'une image intime, les contrevenants s'exposeront à des amendes pouvant aller de 500 \$ à 50 000 \$ par jour. Ultimement, une peine d'emprisonnement pourrait être imposée. (Entrée en vigueur : au plus tard six mois après la sanction de la loi.)

- Une ordonnance civile de

protection renforcée

La procédure pour obtenir une demande d'ordonnance civile de protection, qui permet notamment de mieux protéger des personnes victimes de violence familiale, conjugale ou sexuelle, est facilitée. Par ailleurs, le non-respect de l'ordonnance constitue désormais une infraction criminelle, ce qui permettra aux corps

policiers d'intervenir et de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter l'ordonnance. (Entrée en vigueur : au plus tard six mois après la sanction de la loi.)

- Un meilleur accompagnement des personnes victimes de violence sexuelle ou conjugale en matière civile (y compris en matière familiale)

Les personnes victimes qui entament un recours en matière civile, y compris familiale, peuvent maintenant bénéficier d'un meilleur soutien durant leur parcours. À l'instar des mesures en vigueur dans le cadre du tribunal spécialisé, le témoignage à distance et l'accompagnement en salle de cour par une personne de confiance ou un chien de soutien seront facilités. L'adresse du domicile de la personne victime n'apparaîtra plus sur les documents du dossier judiciaire auxquels l'auteur de violence pourra accéder. (Entrée en vigueur : au plus tard six mois après la sanction de la loi.)

L'offre de formation sur les réalités de la violence sexuelle, familiale ou conjugale sera également élargie aux intervenants qui agissent auprès des personnes victimes en matière civile. (Entrée en vigueur : à la sanction de la loi.)

Citation

« L'adoption du projet de loi n° 73 représente une nouvelle avancée majeure pour les personnes victimes. En matière de partage d'images intimes sans consentement, la rapidité avec laquelle nous intervenons est déterminante pour les personnes victimes. Le processus que nous créons permettra une action presque immédiate pour faire cesser ou prévenir le partage d'images intimes. Par ailleurs, grâce à la nouvelle loi, nous nous assurons que les personnes victimes qui

entament un recours en matière civile ou familiale bénéficient des mêmes protections qu'en matière criminelle. Les personnes victimes et leurs besoins ont trop longtemps été écartés des réflexions. Désormais, elles sont les premières considérées. Le parcours judiciaire ne doit plus être un fardeau, mais un outil dans le processus de guérison. »

*Simon Jolin-Barrette,
ministre de la Justice et procureur
général du Québec*

পার্ক-এক্সটেনশনে সামাজিক আবাসনের ভবিষ্যত নিয়ে জনপ্রিয় সমাবেশ

কখন: শনিবার, ৭ই ডিসেম্বর, ২০২৪
সকাল ১০টা থেকে দুপুর ২টা পর্যন্ত
কোথায়: বাসস্থান কমিউনিটির হেলেনিক ডি মন্ট্রিয়াল
৭০৪০ হাটসন, মন্ট্রিয়াল,
QC H3N 1Y7I

প্রিয় পার্ক-এক্সটেনশন সম্প্রদায়ের সদস্যরা,
লো রিগ্রুপম্যা আ আমিনাজমা দ্যা পার্ক এক্সটেনশন (Le Regroupement en Aménagement de Parc-Extension) রামপে (RAMPE) আপনাকে পার্ক এক্সটেনশনে সামাজিক আবাসনের ভবিষ্যৎ নিয়ে একটি জনপ্রিয় সমাবেশে আমন্ত্রণ জানিয়েছে।
সমাবেশের লক্ষ্য আপোনার সামাজিক আবাসনগুলির আপোনাতে চাহিদাগুলি অন্বেষণ করা, সেইসাথে উন্নয়নশীল প্রকল্পগুলিতে অগ্রাধিকার দেওয়ার জন্য সাইটগুলি চিহ্নিত করা।

দুপুরের খাবার এবং কফি পরিবেশন করা হবে।
অনুবাদ এবং শিশু যত্ন প্রদান করা হবে।